



DOSSIER

Travaux : quoi de neuf dans nos rues ?

DES PROMESSES AUX ACTES

Prévenir les conflits de voisinage par la médiation

PAGE 6

PRÈS DE CHEZ VOUS

Rénovation en cours du gymnase des Prés-Brûlés

PAGE 7

QUESTIONNAIRE

Le journal de demain, votre avis, vos envies...

PAGES 15-16

LES ARBRES SOUS SURVEILLANCE

Après un été marqué par de fortes chaleurs et la sécheresse, un état des lieux du patrimoine arboré a été mené sur le terrain début septembre. Bonne nouvelle : les plus de 6 500 arbres que compte la commune se portent plutôt bien et ne présentent pas de signes de faiblesse particuliers. Certains devront néanmoins être progressivement remplacés par des essences plus résistantes et mieux adaptées à l'évolution du climat. Face au changement climatique, le cap est clair : plus d'arbres, plus d'ombre, plus de fraîcheur. Depuis 2020, 656 arbres ont déjà pris racine à Moissy. Et ce n'est que le début. Au moins 500 arbres supplémentaires sont programmés au cours de ce mandat. La réflexion se poursuit également dans les cours d'école, avec l'objectif de renforcer leur végétalisation et d'apporter davantage de fraîcheur aux enfants.

COUP DE PROPRE SUR MOISSY

Samedi 19 septembre, gants aux mains et sacs-poubelle en poche, les Moisséens se sont mobilisés pour l'Opération nature propre. Au départ de la ferme de Lugny et de l'école de Chanteloup, petits et grands ont sillonné le secteur pour traquer les déchets abandonnés dans l'espace public. Résultat : 322 kg de déchets collectés en quelques heures ! Une mobilisation citoyenne qui rappelle que si les agents municipaux œuvrent toute l'année à la propreté de Moissy, préserver son cadre de vie reste l'affaire de tous.



SUR LES TRACES DU PASSÉ

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, Moissy a remonté le temps ! Samedi 19 septembre, la Rotonde a proposé un atelier de création d'une bande-son sur des images d'archives, la découverte du projecteur 35 mm (le dernier encore en fonctionnement dans le département!) et la projection de deux classiques du 7^e art sur pellicule : "Thelma & Louise" et "Usual Suspects". Dimanche, l'histoire s'est racontée au fil des pas : de la ferme de Noisement en passant par l'Obélisque, aux vestiges de l'ancienne distillerie et la Rotonde, la balade a embarqué les 24 participants sur les traces du Moissy d'autrefois.





■ ■ *En tant que Maire et Vice-présidente de Grand Paris Sud chargée de la transition écologique, je suis particulièrement attentive à ce dossier.* ■ ■

***Vous souhaitez contacter la maire ?
Adressez-lui un message
à l'adresse suivante :***

cabinet@ville-moissycramayel.fr

DATA CENTERS : PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX

Cet été encore, nous avons connu des épisodes de canicule particulièrement éprouvants. Ils nous rappellent une réalité incontournable : le changement climatique bouleverse déjà notre quotidien et nous oblige à repenser nos choix.

Dans le même temps, l'explosion des données numériques et le développement de l'intelligence artificielle entraînent la multiplication des data centers. Après le projet hors normes de Fouju imposé par l'État, un nouveau projet est envisagé à quelques kilomètres de Moissy, sur le site de Villaroche, à Réau.

En tant que Maire et Vice-présidente de Grand Paris Sud chargée de la transition écologique, je suis particulièrement attentive à ce dossier. J'ai d'ailleurs participé, fin septembre, à la réunion publique organisée à Réau à ce sujet car il concerne aussi les moisséens.

Une empreinte bien réelle

En effet un data center n'est pas un équipement anodin. C'est un immense "radiateur électrique" qui consomme beaucoup d'énergie et dégage énormément de chaleur. Son fonctionnement peut aussi exercer une forte pression sur la ressource en eau pour refroidir les serveurs.

À l'heure où nous devons adapter nos villes aux canicules, préserver l'eau et lutter contre le réchauffement climatique, ces projets doivent être pensés et adaptés à leur environnement. Implanter des data centers dans des entrepôts déjà existant et récupérer leur chaleur pour alimenter logements ou équipements : cela peut avoir du sens. Artificialiser des dizaines d'hectares de terres agricoles et laisser cette chaleur se perdre dans l'atmosphère : non.

Faire les bons choix

Villaroche est situé sur la commune voisine, mais les conséquences d'un tel projet ne s'arrêtent pas aux limites communales. Moissy est concernée et nous ferons entendre notre voix.

Ces projets doivent aussi nous interroger sur nos usages. Derrière le numérique et l'intelligence artificielle que nous utilisons toujours plus, il y a des infrastructures qui consomment énergie et ressources.

Face au changement climatique, nos innovations, nos projets et nos pratiques doivent être cohérents avec le monde que nous voulons laisser demain.

VOTRE MAIRE, LINE MAGNE

Vice-présidente de l'Agglomération Grand Paris Sud,
chargée de la transition écologique, de l'agriculture et de l'alimentation

Cyanobactéries toxigènes dans les étangs : où en est-on ?

Depuis la fin du mois d'août, plusieurs plans d'eau de Moissy font l'objet d'une surveillance renforcée en raison de la présence ou d'une suspicion de cyanobactéries toxigènes. Naturellement observées dans les milieux aquatiques, les cyanobactéries sont généralement présentes en faibles concentrations. Toutefois, certaines conditions environnementales et climatiques, notamment des températures élevées, peuvent favoriser leur multiplication importante et entraîner des proliférations susceptibles de produire des toxines, présentant alors un risque pour la santé des personnes et des animaux.



Les derniers résultats d'analyses ont confirmé la présence de cyanobactéries toxigènes dans l'étang de Lugny ainsi que dans les bassins de la Rotonde, du centre et du Jeu de Paume. Des analyses sont par ailleurs toujours en cours dans les autres bassins où leur présence est à ce stade, seulement suspectée.

Dans l'attente d'un retour à une situation normale, les mesures de précaution restent en vigueur dans les bassins concernés : la pêche et tout contact avec l'eau sont interdits, tout comme la baignade et l'abreuvement des animaux.

Grand Paris Sud, chargé de la gestion et de l'entretien des plans d'eau du territoire, assure le suivi de la situation. Plus largement, l'Agglomération intervient tout au long de l'année pour préserver leur équilibre. Cet été, ses équipes sont notamment intervenues dans le secteur du ru des Hauldres pour retirer les algues filamenteuses favorisées par les fortes chaleurs. La Jussie, plante aquatique invasive, fait également l'objet d'interventions spécifiques.

Informations collectives énergie



Chauffage, équipements, petits gestes du quotidien... et si vous repreniez la main sur votre consommation d'énergie ? Deux rendez-vous sont proposés aux Moisséens clients d'Engie ou d'EDF pour apprendre à mieux maîtriser sa consommation, choisir des équipements adaptés et adopter les éco-gestes au quotidien. Envie d'en savoir plus ? Inscrivez-vous à l'accueil du CCAS ou par mail à ccas@ville-moissycramayel.fr et venez faire le plein d'astuces à la Maison des associations :

- Mardi 3 novembre de 14h à 16h30 pour les clients Engie
- Jeudi 5 novembre de 9h30 à 11h30 pour les clients EDF

Halloween s'invite sur le marché !

Stand de maquillage, distribution de bonbons, de courges de la ferme maraîchère municipale et photos souvenirs instantanées attendent petits et grands pour fêter Halloween sur le marché, samedi 24 octobre, de 10h à 12h, place Simone Veil.



Bienvenue à...

Après un changement de propriétaire, la laverie située chemin de la Brie a profité de l'été pour se refaire une beauté, à l'intérieur comme à l'extérieur, et renouveler ses équipements. Six machines à laver, dont deux de grande capacité, et quatre sèche-linge sont désormais à disposition 7j/7, de 7h30 à 21h30.



Pourquoi taille-t-on les arbres ?



À l'automne et en hiver, les équipes des espaces verts interviennent sur une partie des arbres de la commune. Mais pourquoi certains sont-ils taillés et d'autres non ? Derrière ces interventions se cache un entretien adapté à chaque arbre et à son environnement. Le long d'une voie, à proximité d'une piste cyclable ou d'un équipement, certains arbres doivent conserver un volume et une forme compatibles avec les usages de l'espace public. Une taille régulière permet alors de maîtriser leur développement. Ailleurs, lorsque l'espace le permet, la croissance naturelle de l'arbre est privilégiée : l'intervention se concentre alors sur les branches mortes ou fragilisées. Pour certains sujets, les équipes déterminent la nécessité d'une taille après avoir observé leur état sanitaire. L'objectif n'est donc pas de tailler systématiquement, mais d'intervenir là où cela est nécessaire, afin de préserver durablement le patrimoine arboré tout en assurant une bonne cohabitation entre les arbres, les piétons, les cyclistes et la circulation. Selon les secteurs et l'ampleur des interventions, la circulation pourra être ponctuellement déportée ou adaptée afin de permettre aux équipes de travailler en sécurité. Le calendrier précis des interventions et les éventuelles modifications de circulation seront communiqués prochainement sur le site de la Ville.

Don du sang

Mercredi 28 octobre, l'Établissement Français du Sang organise une collecte à Moissy de 15h à 19h30 au Hangar de Lugny (parc des Maillettes). Vous souhaitez donner votre sang ? Réservez votre créneau sur dondesang.efs.sante.fr



Déclaration des dégâts liés à la sécheresse

L'alternance entre des épisodes pluvieux et de fortes chaleurs peut provoquer des variations de volume des sols argileux, susceptibles d'entraîner des mouvements de terrain et d'occasionner des dommages aux habitations.

Afin de permettre à la Ville de constituer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, les propriétaires ayant constaté des dommages récents sur leur habitation sont invités à se signaler avant le 31 décembre 2026.

Les déclarations peuvent être adressées par courrier à la mairie ou transmises en ligne, via le formulaire disponible sur moissy-cramayel.fr dans la rubrique "Mes démarches".

Une reconnaissance soumise à l'examen de l'État

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle relève de la compétence de l'État. Elle est prononcée sur la base d'une analyse des conditions météorologiques et géotechniques, notamment de l'intensité anormale de la sécheresse et de la sensibilité des sols aux phénomènes de retrait-gonflement des argiles. L'examen prend également en compte le lien entre ces phénomènes et les dommages constatés sur les constructions.

Attention ! Le recensement des dégâts par la Ville constitue une étape essentielle à la constitution du dossier, mais ne préjuge pas de la décision de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, ni de l'indemnisation des dommages.



Le sport de demain se construit avec vous



À quoi ressemblera le sport de demain à Moissy ? La Ville lance les Assises du sport, une grande concertation pour mieux connaître vos pratiques, vos attentes et vos besoins et construire le futur projet sportif du territoire. Sportifs ou non, tous les Moisséens dès 16 ans sont invités à donner leur avis jusqu'au 31 octobre.

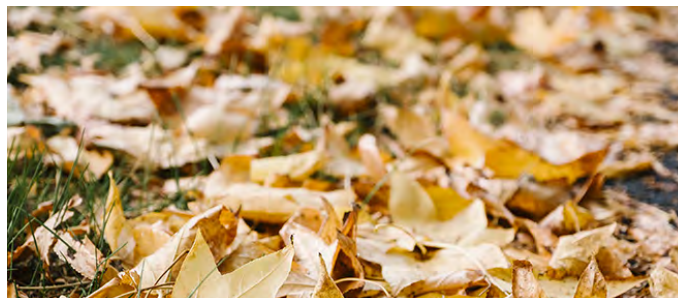
À vous de jouer !

Scannez le QR code pour participer.



Feuilles mortes : à vos balais !

Pour la sécurité de tous, nous rappelons que le ramassage des feuilles devant les habitations revient aux riverains. Les services de la Ville interviennent sur le reste de l'espace public, en priorité dans les secteurs les plus sensibles, notamment aux abords des écoles. Une fois ramassées, direction le bac à déchets verts, la déchetterie ou le jardin : les feuilles constituent un excellent paillage !



Le restaurant "La Nouvelle Adresse" ferme ses portes

Le tribunal a prononcé la fermeture définitive du restaurant La Nouvelle Adresse. La Ville tient à exprimer son soutien à Mohand Oumeddour et à Nasser, qui ont fait face avec courage à une situation particulièrement difficile.

Ouvert dans le contexte de la crise sanitaire, l'établissement a été accompagné par la Ville afin de faciliter son installation et son ouverture. Face aux difficultés rencontrées dès le démarrage de l'activité, plusieurs démarches ont ensuite été engagées : médiation avec le bailleur ayant notamment permis des exonérations de loyers, sollicitation de la Chambre de commerce et d'industrie, aide dans la recherche de personnel ou encore recours à l'établissement lors d'événements municipaux lorsque cela était possible.

Malgré cet accompagnement, les difficultés n'ont pas pu être surmontées. Si une ville peut faciliter les démarches, assurer une médiation et contribuer à rechercher des solutions, elle ne peut ni prendre en charge les dettes ou les loyers d'un commerce, ni compenser ses difficultés financières.

La Ville regrette cette issue et reste particulièrement attentive à l'avenir du local ainsi qu'au choix du bailleur, avec l'enjeu de préserver l'activité commerciale et l'attractivité du centre-ville.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera le **lundi 2 novembre à 20h30 en mairie**. La séance est ouverte à tous et retransmise en direct sur la page YouTube de la Ville.



PRÉVENIR LES CONFLITS DE VOISINAGE PAR LA MÉDIATION

POURQUOI LA VILLE S'ENGAGE DANS LA MÉDIATION ?

Nuisances sonores, végétation gênante, tensions entre voisins... Certains conflits peuvent s'installer dans le temps et finir par peser sur la vie de tout un immeuble ou d'un quartier. Bien souvent, ils naissent d'une incompréhension qui s'envenime progressivement jusqu'à rendre le dialogue difficile, voire impossible. Les conséquences dépassent parfois les personnes concernées : au fil du temps, c'est aussi l'ambiance et la tranquillité du voisinage qui peuvent être affectées. Lorsque les différentes démarches engagées n'ont pas permis d'apaiser la situation, la médiation offre une nouvelle possibilité de rétablir le dialogue avant une procédure judiciaire. Même si ce n'est pas sa compétence, la Ville fait le choix d'agir, pour favoriser le vivre-ensemble et préserver la qualité de vie dans les quartiers.

UN ÉLU DÉDIÉ

L'équipe municipale a décidé de désigner un conseiller délégué à la médiation. La mission a été confiée à un nouvel élu : Eddy Marie-Sainte. Policier national depuis près de trente ans, il a exercé dans plusieurs services : en commissariat, à la direction de l'ordre public et de la circulation, en compagnie d'intervention ou encore à la police aux frontières à Orly, où il est aujourd'hui à la tête d'une unité de 33 agents. Un parcours professionnel auquel s'ajoute une expérience d'éducateur sportif dans le football. Deux univers dans lesquels il a développé des qualités indispensables à la médiation : l'écoute, le calme, la pédagogie et la capacité à faire redescendre les tensions. Depuis



Eddy Marie-Sainte, conseiller municipal délégué à la médiation

6 mois, il est déjà intervenu dans plusieurs situations de blocage.

QUELLE EST SON ACTION ?

Avant d'envisager une médiation, plusieurs démarches doivent avoir été engagées. Selon la nature du conflit, la police, le bailleur ou le syndic de copropriété peuvent d'abord intervenir. Si la situation persiste, les personnes concernées peuvent se tourner vers la Maison de la Justice et du Droit de Sénart. Ce n'est qu'en dernier

recours et si le conflit reste durablement sans solution, que la médiation municipale peut être envisagée. Le rôle d'Eddy Marie-Sainte n'est pas de trancher le conflit, encore moins de se substituer à la Justice. Il réunit les personnes concernées en mairie, dans un cadre neutre, pour identifier les points de blocage et rechercher un compromis. Une démarche qui suppose que chacun accepte préalablement le dialogue et soit prêt à faire un pas vers l'autre. Si aucun accord n'est possible, la Justice reste alors le dernier recours.

COMMENT DEMANDER UNE MÉDIATION ?

Vous êtes confronté à un conflit de voisinage qui perdure malgré les démarches engagées ? Vous pouvez contacter la Ville à l'adresse cabinet@ville-moissycramayel.fr afin d'exposer votre situation.

RÉNOVATION EN COURS DU GYMNASSE DES PRÉS-BRÛLÉS

Plus confortable et mieux adapté aux enjeux climatiques : le gymnase des Prés-Brûlés fait l'objet d'une rénovation d'ampleur.



Vieillissant, avec une isolation thermique insuffisante et régulièrement confronté à des infiltrations d'eau, le gymnase des Prés-Brûlés n'offrait plus de bonnes conditions pour la pratique sportive. Une situation qui rendait sa rénovation urgente. Le coup d'envoi est donné : la transformation du gymnase des Prés-Brûlés démarre cet automne.

La réfection de la toiture et l'isolation par l'extérieur sont au programme. Le coût du projet est estimé à environ 1 700 000 €.



Le sport, lui, ne s'arrête pas. Pendant le chantier, le club de basket est accueilli au gymnase du Noyer-Perrot et les élèves du collège La Boétie dans plusieurs équipements sportifs de la commune. Rendez-vous à l'été 2027 pour découvrir le gymnase après sa rénovation.



Illustrations : projections après travaux



Pour accompagner cette rénovation, la Ville bénéficie de 400 273 € de subvention de l'État au titre du Fonds vert 2026 et également d'un soutien du Département à travers le Fonds d'action communal.



La rénovation permettra de réduire les besoins énergétiques du gymnase et les émissions de gaz à effet de serre associées. Le projet prévoit également de privilégier des matériaux d'isolation biosourcés, pour limiter l'impact environnemental du chantier et améliorer durablement les performances du bâtiment.

TRAVAUX : QUOI DE NEUF DANS NOS RUES ?

Tout au long de l'année, les chantiers rythment la vie des quartiers et améliorent le cadre de vie. Réfection des chaussées, enfouissement des réseaux, création de places de stationnement, déploiement de la vidéoprotection : les interventions se succèdent. Quelles priorités guident les travaux sur la voirie et les espaces publics ? Quels moyens la Ville y consacre-t-elle ? Panorama des réalisations, des chantiers à venir et des grandes lignes qui façonnent l'espace public moisséen.



LA VOIRIE, UN CHANTIER PERMANENT

L'entretien des rues de Moissy s'organise sur le long terme. État des chaussées, fréquentation, sécurité, coût des interventions : plusieurs critères déterminent où et quand agir.

Pourquoi une rue est-elle refaite avant une autre ? Les interventions sont priorisées selon plusieurs critères techniques. "Les grands axes, soumis à un trafic plus important et au passage des bus ou de véhicules lourds, nécessitent une attention particulière. Mais les voies secondaires ne sont pas oubliées", souligne Marc Maliszewicz, conseiller municipal délégué aux Travaux et aux Espaces publics. Sur le terrain, les agents municipaux assurent un suivi régulier de la voirie, repèrent les dégradations et contribuent à définir les priorités d'intervention, en complément des signalements des habitants. Un travail essentiel pour adapter la programmation aux besoins constatés. Le programme de travaux est donc planifié sur plusieurs mois et d'une année sur l'autre, une urgence peut toutefois venir s'intercaler dans ce calendrier.

La surface de voirie à traiter entre aussi dans l'équation. Refaire une chaussée nécessite de mobiliser des équipes et des engins, d'acheminer les matériaux, mais aussi d'installer et de sécuriser le chantier. Autant de moyens qui doivent être engagés, qu'il s'agisse de quelques mètres carrés ou d'une portion plus importante. Regrouper les travaux permet donc de répartir ces coûts et d'optimiser l'intervention. Précisons que ces travaux d'ampleur sont soumis aux règles de la commande publique. Une logique d'économie d'échelle qui explique aussi pourquoi chaque dégradation ne donne pas immédiatement lieu à une réfection complète.

"Nous faisons à la fois du curatif et du préventif", détaille Marc Maliszewicz. L'objectif : réparer lorsque cela devient nécessaire, mais aussi intervenir en amont pour éviter que les dégradations ne s'amplifient.

LA VOIRIE À MOISSY, C'EST...

70 km
de routes
à entretenir

400 000 €
par an consacrés
à l'entretien courant
(petites réfections)

60 000 000 €,
c'est le coût estimé de la rénovation totale
de l'ensemble du réseau
(chaussées, trottoirs et bordures)
soit près de 2 fois le budget total annuel
de la ville.

***Entretenir, réparer, rénover :
un patrimoine qui se travaille
dans la durée.***

QUI FAIT QUOI ?

Sur le territoire d'une commune, l'entretien des voiries se partage entre plusieurs collectivités : la Ville, l'Agglomération et le Département. Chacun est responsable de l'entretien et des travaux sur son réseau.

LA VILLE



- ✓ **voies communales** (chaussées, trottoirs et aménagements associés)
- ✓ **mobilier urbain**
- ✓ **espaces publics** (abords des équipements, parvis, cheminements piétons...)
- ✓ **pistes cyclables**

L'AGGLOMÉRATION



- ✓ **voiries des parcs d'activités**
- ✓ **certains espaces concernés par le renouvellement urbain** (ex. : résidence du Parc)
- ✓ **éclairage public**
- ✓ **pistes cyclables aux abords de la commune**
- ✓ **réseaux d'assainissement et d'enfouissement des câbles**

LE DÉPARTEMENT



- ✓ **routes départementales**
(ex. : RD 402, avenue Paul Delouvrier, ou RD 57 entre Réau et Moissy et entre Moissy et Combs-la-Ville)

TOUR D'HORIZON DES TRAVAUX 2026

7

TRAVAUX DE VOIRIE

- 1 **Rue des 4 Pommiers** : réfection de la voirie entre la rue de l'Orme et la rue du Tilleul
- 2 **Rue du Canton** : réfection de la voirie au niveau du pont
- 3 **Avenue des Meuniers** : prolongation de la chaussée par l'Établissement Public d'Aménagement
- 4 **Place du Souvenir** : réfection de l'ensemble des trottoirs de la place du Souvenir et du parvis de l'Église
- 5 **Rue de la Cocarde** : réfection du trottoir
- 6 **Rue Fabre d'Églantine** : réfection de la voirie entre la rue de la Convention et la rue de l'Égalité
- 7 **Résidence seniors / rue du Marchais-Basson** : création d'un cheminement piéton
- 8 **Rue de la Butte d'Arvigny** : renforcement et réfection de la voirie
- 9 **Rue de Changis** : réfection des trottoirs entre la rue du Noyer-Perrot et la rue des Marais
- 10 **Rue des Pièces de Lugny et des 4 Pommiers** : réaménagement et végétalisation du carrefour

Parc d'activités d'Arvigny : réfection de la rue Denis Papin



Chaque année, les épisodes hivernaux mettent les chaussées à rude épreuve. Alors au printemps, une campagne de réfection permet de traiter les nids-de-poule (trous dans la chaussée) les plus dégradés recensés dans les différents quartiers de la ville. Lorsque les dégradations sont plus importantes, un simple rebouchage ne suffit pas. Des "purgés" sont alors réalisés : la partie endommagée de la chaussée est découpée sur plusieurs mètres carrés, avant d'être remplacée par un nouvel enrobé.



ACCESSIBILITÉ

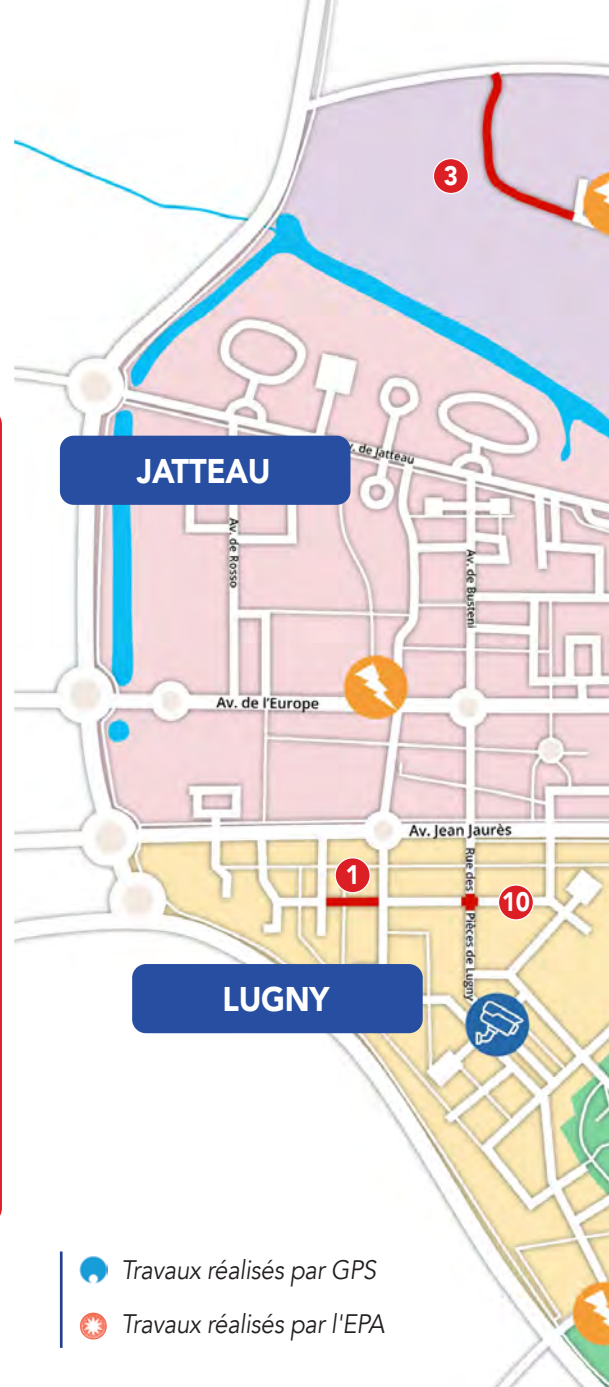
- **Rue de la Fosse aux Renards** : matérialisation de 12 places de stationnement, dont une PMR.

EN COURS

- 11 **Rue du Gué-de-Ville** : remplacement et enfouissement des réseaux Télécom et d'éclairage public.
- 12 **Avenue Philippe-Bur** : dans la continuité des travaux déjà réalisés sur l'avenue Philippe-Bur entre les rues de la Libération et de la Liberté, Grand Paris Sud a engagé des travaux d'enfouissement des réseaux et de création d'un nouveau réseau d'éclairage public entre la rue Bajot et la rue du Marchais Basson. Un chantier en phase transitoire, le temps pour les opérateurs télécom de mener leurs études complémentaires. Les câbles aériens doivent être supprimés à l'automne, puis le chantier reprendra au début de l'année 2027. Il débutera par des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement, avant le réaménagement de la voirie et des trottoirs, ainsi que la végétalisation. L'ensemble de ces travaux sera réalisé par l'Agglomération Grand Paris Sud avec une participation financière de la commune.
- 13 **Rue Maulois, entre la rue du Gué-de-Ville et la rue de Réau** : remplacement et enfouissement des réseaux Télécom et d'éclairage public.

À VENIR

- 14 **Quartier du Noyer-Perrot** : renouvellement et modernisation du réseau de distribution du gaz rue d'Artois et ses rues adjacentes par GRDF.
- 15 **Rues Condorcet et Joseph-Lakanal** : début novembre, Grand Paris Sud engagera une première phase de travaux pour lutter contre les risques d'inondation dans le quartier de Jatteau. Planifiée à la suite d'une étude menée par l'Agglomération, cette intervention permettra de faciliter l'écoulement des eaux de pluie lors de fortes précipitations. Le chantier s'étalera sur environ trois semaines.





TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- **Extension du réseau de caméras de vidéo-protection**: déploiement de cinq caméras de vidéoprotection supplémentaires d'ici fin 2026 dans différents quartiers de la ville. Quatre nouveaux équipements viendront compléter ce dispositif en 2027, portant à 56 le nombre de caméras de vidéoprotection installées à travers la ville.



RD57 : comment avance le chantier ?

Le chantier de réaménagement de la RD57 se poursuit entre Moissy, Réau et le parc d'activités de l'A5-Sénart.

À partir du 5 octobre, des interventions seront réalisées aux abords du giratoire situé à l'entrée du parc d'activités afin de préparer les travaux de réseaux. Ces opérations entraîneront des perturbations ponctuelles de la circulation.

Du 19 octobre au 1^{er} novembre, le contournement de Réau par Ourdy sera fermé pour permettre la réalisation de travaux sur les réseaux. Une déviation sera mise en place pendant toute la durée de l'intervention. Ces travaux se poursuivront ensuite jusqu'en décembre 2026, hors voirie, du giratoire central en direction de Réau, puis en direction de Moissy. En parallèle, la phase 1D du chantier se poursuit sur la portion toujours fermée entre l'entrée de bourg de Réau et l'autoroute A5b. La déviation reste en place via l'échangeur n°12 et la RD305 Nord jusqu'en février 2027.



- **Bornes de recharge en fonction** pour véhicules électriques par Izivia, filiale d'EDF.



- **Bornes de recharge à venir.**



BORNES DE RECHARGE : COMMENT ÇA MARCHE ?

À terme, 7 bornes à double point de charge seront déployées à Moissy-Cramayel. Leur installation et leur gestion sont assurées par l'opérateur privé IZIVIA. Pour payer sa recharge, plusieurs solutions sont possibles : badge IZIVIA, carte de recharge d'un autre opérateur, carte bancaire ou paiement par QR code.

Et côté tarifs ? Le prix varie selon la puissance de la borne et l'horaire de recharge. Entre 20h et 8h, un forfait de nuit est notamment proposé sur les bornes 22/24 kW afin de permettre de laisser son véhicule branché une fois la recharge terminée. Une tarification complémentaire s'applique toutefois au-delà de 20 kWh.



Les tarifs peuvent être révisés chaque année. L'utilisation de la carte d'un autre opérateur peut entraîner des frais supplémentaires.

Scannez le QR code pour connaître les adresses de localisation et découvrir, étape par étape, comment recharger votre véhicule avec Paynow par IZIVIA.



RENDEZ-VOUS DES ADHÉRENTS

> Le club des anciens

Activités jeux : lundi 5, 19 et 26 oct. et jeudi 15 et 22 oct.

Papy lunch : jeudi 8, 15 et 22 oct.

Concours de belote : lundi 12 oct.

Sortie à Fontainebleau : vendredi 16 oct.

Distribution des journaux : jeudi 5 nov.

Salle "le Club" rue de la Fédération,
le lundi : de 14h à 17h
le jeudi : de 13h45 à 17h30

 Renseignements auprès de
Micheline Gallé au 06 10 23 93 06

> Le Club linguistique

Vous aspirez à voyager à travers les langues et les cultures ? Le Club linguistique vous ouvre ses portes chaque samedi de 15h à 17h dans une ville de Sénart pour une immersion conviviale et enrichissante. Allemand, anglais, espagnol, italien... que vous soyez débutant ou confirmé, le Club vous accompagne. Pour progresser dans la langue pratiquée, le Club propose également des sorties au cinéma en version originale sous-titrée.

À vos agendas :

> **Cinéma et club, samedi 17 octobre**
"Primetime" de Lance Oppenheim (2026)
- USA
14H30 - La Rotonde



> **Médiathèque, samedi 24 octobre,**
74, rue de l'Égalité

RETOUR SUR...

Vovinam Viet Vo Dao

Du 22 au 25 juillet, Paris a accueilli la 7^e Coupe du monde de Vovinam Viet Vo Dao. Parmi les participants, deux pratiquantes du club se sont distinguées en montant sur le podium. Dans la catégorie des 6-10 ans, Aïssata Dembélé décroche la 3^e place à l'épreuve du parcours enfant, face à 25 concurrents. Inaya Dragone s'impose quant à elle à la 1^{re} place de l'épreuve féminine de Thâp Tú Quyên, face à 26 concurrentes. Deux belles performances pour les jeunes pratiquantes du club à l'occasion de ce rendez-vous international.



Moissy Basket Club

Une nouvelle page s'écrit pour les seniors masculins du Moissy Basket Club, qui évoluent cette saison pour la première fois de son histoire en Nationale 3 !

Une belle étape pour cette équipe qui a disputé samedi 12 septembre son tout premier match à domicile à ce niveau, face au Mée Basket. Malgré la défaite (70-89), les Moisséens peuvent être fiers du chemin parcouru et ont pu compter sur un public venu en nombre pour les soutenir au gymnase du Noyer-Perrot. Après une victoire contre Vesoul (83-71) samedi 26 septembre, les prochains rendez-vous à domicile sont : le 10 octobre face à Ozoir-Val d'Europe et le 31 octobre face à Sélestat. Venez nombreux les encourager !



La braderie des bambins

L'association les Bambins organise sa traditionnelle braderie **le samedi 10 octobre de 9h à 18h** dans la salle "le Club" (rue de la Fédération). Vente d'articles d'occasion pour enfants en bon état, à prix tout doux : vêtements automne/hiver jusqu'à 12 ans, matériel de puériculture, jeux et jouets, livres...



Vous souhaitez vendre ? Le dépôt des articles se fera uniquement sur inscription (par mail ou par téléphone), le vendredi 9 octobre de 9h à 13h30 et de 14h30 à 18h30. L'association s'occupera de la vente.

Reprise des invendus et règlement des ventes le dimanche 11 octobre de 16h30 à 17h30.

L'inscription est obligatoire même si vous avez déjà une référence. Sans réponse de la part de l'association, celle-ci ne sera pas prise en compte.

Renseignements auprès de Dominique Rossi au 06 83 63 05 69 ou par mail : lesbambins2@outlook.com

Loto et couscous du club des anciens

• Un couscous à partager

Dimanche 18 octobre, à partir de 12h, au Club, les tables seront dressées pour un repas couscous ouvert à tous. Au menu : apéritif, entrée, couscous, salade, fromage et dessert. Une occasion de se retrouver autour d'un repas complet dans une ambiance conviviale. Tarif : 30 € par personne, hors boissons.

• À vos cartons !

Dimanche 25 octobre, place au loto ! Les portes du Club ouvriront à 13h30 pour un début des parties à 14h. De nombreux lots seront à gagner au fil de l'après-midi. Un tirage au sort, avec une participation de 2 €, viendra également ponctuer ce rendez-vous. Sur place, les participants pourront profiter d'une vente de gâteaux, ainsi que de café, thé et boissons fraîches. Tarifs : 3 € le carton ou 16 € la plaquette de 6 cartons.



Renseignements auprès de Micheline Gallé au 06 10 23 93 06

SPORTS

> Judo Académie Paris Sud

Cette année, le Judo Académie Paris Sud (JAPS) enrichit son offre avec une nouvelle activité : un cours de Sport-Santé, associant Taïso et Cardio Training. Accessible dès 14 ans, cette pratique s'adresse à tous ceux qui souhaitent bouger, se renforcer et entretenir leur condition physique, quel que soit leur niveau et sans objectif de performance. Cardio, renforcement musculaire, gainage, étirements, équilibre ou encore coordination rythment les séances. Chacun avance selon son niveau et à son propre rythme, dans une ambiance conviviale. Une formule qui s'adresse aussi bien aux sportifs réguliers qu'à celles et ceux qui souhaitent reprendre progressivement une activité physique. Encadré par un professeur diplômé, le cours se déroule chaque mardi, de 20h30 à 21h30, au dojo Jean-Luc Rougé, rue des Frères Moreau à Combs-la-Ville. Comptez 170 € pour l'année (séance d'essai gratuite). Renseignements : japs.moissy@gmail.com

> Moissy Fitness

Après sa présence au Forum des associations, l'association a repris le chemin des cours pour une nouvelle saison sportive. Les inscriptions restent toutefois ouvertes pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre les différentes activités proposées. Pilates, gym douce, renforcement musculaire, HIIT, stretching, LIA ou encore step composent notamment le programme, avec des séances adaptées aux différents niveaux de pratique. Un cours d'essai gratuit permet de découvrir l'activité de son choix avant de s'inscrire.

Renseignements :
contact@moissyfitness.com



LA PARENT'AISE

Deux lundis par mois, la Maison de la petite enfance accueille La Parent'aise. Un temps d'accueil gratuit, anonyme et sans inscription, destiné aux enfants de la naissance à 3 ans accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou d'un proche.

LUNDI 5 ET 12 OCTOBRE

🕒 DE 14H30 À 16H30

📍 35, RUE DE LA FÉDÉRATION



STAGES SPORTIFS

Durant la deuxième semaine des vacances d'automne, du 26 au 30 octobre, le gymnase du Noyer-Perrot ouvre ses portes aux enfants de 3 à 14 ans. Répartis par tranches d'âge, les enfants s'initient à des pratiques sportives variées tout au long de la semaine. Nouveauté cette année : les clubs moisséens entrent dans la partie ! Le mardi, place au basket avec le Moissy Basket Club, puis au tennis le jeudi avec le Tennis Club de Moissy-Cramayel, directement sur les courts du club. Et pour prolonger l'expérience, enfants et familles seront invités, samedi 31 octobre, à assister à une rencontre de basket au gymnase du Noyer-Perrot. Les inscriptions se feront sur place le lundi 26 octobre, de 9h15 à 11h et de 14h à 15h30. Le bulletin d'inscription est disponible sur le site de la ville.



LES PETITS EXPLORATEURS EN MOUVEMENT

Porté par la Cité éducative et organisé en lien avec le Relais petite enfance et la crèche familiale, l'événement "Les explorateurs en draïenne" propose aux enfants (de la naissance à 4 ans), accompagnés de leur famille, une matinée consacrée à la santé et à la mobilité. Après un petit-déjeuner d'accueil, les tout-petits pourront expérimenter le mouvement à leur rythme grâce à un espace de motricité libre et un parcours de draïenne animé par l'UFOLEP. La matinée permettra aussi d'accompagner les parents sur des questions de prévention, avec deux espaces dédiés à la nutrition et aux écrans, en présence d'une diététicienne et d'une orthophoniste, proposée en lien avec la CPTS de Sénart (*Communauté professionnelle territoriale de santé*).

MERCREDI 28 OCTOBRE

🕒 DE 9H30 À 11H30

📍 ÉCOLE LES MARRONNIERS

DES BRIOCHES POUR LA BONNE CAUSE



Mercredi 7 octobre, l'Opération Brioches fait son retour sur le marché ! Pour cette 6^e édition, l'Adapei 77 vous donne rendez-vous **de 9h à 12h, place Simone Veil**. Les bénéfices permettront de soutenir les projets menés au profit des enfants et adolescents en situation de handicap accompagnés par la structure.

Bienvenue à La Passerelle

la Boutique éphémère de Moissy

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE LES EXPOSANTS D'OCTOBRE

Du 6 au 11 : Rondatomik

Laissez-vous séduire par ses collections de prêt-à-porter automne-hiver, modernes et confortables, pensées pour sublimer toutes les silhouettes, du 44 au 60, sans oublier une sélection d'accessoires pour compléter chaque tenue.

Du 13 au 18 : "Les Tout-petits d'abord" et "La Petite Robe de Marie Hélène"

La mode s'installe à la boutique éphémère ! Les Tout-petits d'abord propose une sélection de vêtements pour bébés et enfants, de 0 à 14 ans, aux côtés de La Petite Robe de Marie Hélène qui dévoile des pièces de prêt-à-porter féminin. Une semaine pour habiller petits et grands et renouveler les garde-robes !

Du 20 au 25 : Sylvio James Pâtisserie

Entre inspirations françaises et saveurs martiniquaises, Sylvio James régale les gourmands avec ses pâtisseries. Choux, tartes, entremets, madeines, cookies... Des douceurs à déguster sur place ou à emporter.

Du 27 octobre au 1^{er} novembre : Nathalie lithographie et L'Univers Créatif de Nadine

Deux univers créatifs se rencontrent à la boutique éphémère ! Nathalie Lithographie dévoile ses bijoux fantaisie, créations en pierres naturelles, bijoux de sac, porte-clés et petits objets, tandis que L'Univers Créatif de Nadine invite à découvrir ses bougies parfumées confectionnées avec soin. Des créations originales à offrir... ou à s'offrir !

📍 251, AVENUE PHILIPPE BUR

Contact :

boutique.ephemere@ville-moissycramayel.fr

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire qui nous permettra de connaître vos attentes : votre journal est amené à se renouveler bientôt pour mieux y répondre !

Vous avez jusqu'au 20 novembre 2026 pour nous envoyer vos réponses

CE JOURNAL

VOTRE LECTURE

Lisez-vous "Les Nouvelles de Moissy" ?

- ☐ Toujours ☐ Régulièrement
☐ Quelques fois ☐ Jamais (pourquoi ?)

Comment lisez-vous "Les Nouvelles de Moissy" ?

- ☐ En entier ou presque ☐ Seulement certains articles
☐ Vous le survolez

VOTRE ACCÈS AU JOURNAL

Recevez-vous ce journal à votre domicile ?

- ☐ Oui ☐ Non

Si non, merci d'indiquer votre adresse :

Souhaitez-vous qu'il soit à disposition dans d'autres lieux (commerces, équipements...)

- ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez :

Êtes-vous satisfait(e) du rythme de parution (tous les mois) ?

- ☐ Oui ☐ Non

Si non, quelle périodicité suggérez-vous ?

- ☐ Tous les 2 mois ☐ Tous les 3 mois

Autre, précisez :

LE CONTENU DU JOURNAL

Quels contenus lisez-vous en priorité ?

(plusieurs choix possibles)

- ☐ Édito
☐ Articles d'actualité générale (vie municipale, pratique, culture, sport...)
☐ Dossier principal ☐ Portraits/interviews
☐ Tribunes libres ☐ État civil
☐ Agenda loisirs/événements

Trouvez-vous que le nombre et la longueur des articles sont suffisants ?

- ☐ Suffisants ☐ Pas assez longs ☐ Trop longs

Trouvez-vous que les articles sont de qualité ?

(précisions des informations)

- ☐ Oui ☐ Non (si non, pourquoi ?)

VOTRE COMPRÉHENSION DES SUJETS

Est-ce que le journal vous permet de bien comprendre les projets, les actions et les décisions de la ville ?

- ☐ Tout à fait ☐ En partie ☐ Pas du tout

Trouvez-vous les sujets des articles variés ?

- ☐ Oui ☐ Non (si non, pourquoi ?)

VOTRE CONFORT DE LECTURE

Trouvez-vous le journal esthétique ?

(maquette, mise en page)

- ☐ Oui ☐ Non (si non, pourquoi ?)

La taille du texte des articles est-elle confortable à la lecture ?

- ☐ Bien ☐ Trop gros ☐ Pas assez gros

Trouvez-vous les photos de qualité ?

- ☐ Oui ☐ Non (si non, pourquoi ?)

Souhaitez-vous plus d'illustrations ?

(infographies, retours en images, photos pleine page)

- ☐ Oui ☐ Non



VOS ATTENTES POUR LE FUTUR JOURNAL

Quels thèmes/sujets souhaitez-vous voir traités plus régulièrement ?

Pour vous le journal de la ville doit être :

(plusieurs choix possibles)

- ☐ Le reflet de la vie municipale (grands projets, orientations politiques...)
- ☐ Le reflet de la vie locale (informations générales sur Moissy et les villes alentours)
- ☐ Le reflet des habitants (portrait et initiatives des habitants)



Que souhaitez-vous conserver dans ce journal ?

Que souhaitez-vous voir changer dans ce journal ?

Êtes-vous favorables à la création d'un supplément loisirs détachable (spectacles, concerts, vie associative, cinéma...) ?

- ☐ Oui ☐ Non

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Pour vous informer sur la vie locale, vous privilégiez

(plusieurs choix possibles)

- ☐ Ce journal ☐ Le site internet "moissy-cramayel.fr"
- ☐ L'affichage municipal
- ☐ Les réseaux sociaux : pages et comptes officiels de la ville / pages non officielles (entourez)
- ☐ La presse locale
- ☐ Les échanges entre les habitants (bouche-à-oreille)
- ☐ Les échanges avec les élus

Avez-vous des suggestions concernant la communication de la ville ?



.....

.....

.....

.....

VOUS ÊTES...

- ☐ Actif ☐ Retraité(e) ☐ Étudiant(e) ☐ Autre
- ☐ Un homme ☐ Une femme ☐ Je ne souhaite pas répondre

Âgé(e) de :

- ☐ Moins de 25 ans ☐ 25 à 45 ans
- ☐ 45 à 60 ans ☐ Plus de 60 ans



Depuis combien de temps vivez-vous à Moissy ?

- ☐ Moins de 5 ans ☐ Entre 5 et 10 ans
- ☐ Entre 10 et 20 ans ☐ Plus de 20 ans

Accepteriez-vous d'être contacté(e) pour échanger sur l'évolution du journal ?

- ☐ Oui ☐ Non

Si oui, veuillez nous indiquer un moyen de vous joindre (téléphone fixe, portable ou mail)

.....

.....

Vous pouvez remplir ce questionnaire en ligne en scannant ce QR Code



MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION !

COMMENT NOUS FAIRE PARVENIR CE QUESTIONNAIRE ? 4 POSSIBILITÉS :

- **En le déposant à l'accueil de la mairie** - Place du Souvenir - Dans la boîte aux lettres ou aux horaires d'ouverture suivants : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture le jeudi et le samedi après-midi)
- **Par e-mail, en scannant ou en photographiant ce questionnaire** : communication@ville-moissycramayel.fr
- **En le complétant directement en ligne sur le site de la ville** : moissy-cramayel.fr
- **Par courrier, à l'adresse suivante** : Mairie de Moissy-Cramayel - Direction de la communication
Place du Souvenir - 77550 Moissy-Cramayel



OCTOBRE ROSE

Samedi 10 octobre, de 14h à 19h,
une Journée santé de la femme est organisée par la CPTS de Sénart (Communauté professionnelle territoriale de santé) à Westfield Carré Sénart dans le cadre d'Octobre Rose.
Au programme : prévention et information autour de la nutrition, de la santé mentale, du diabète et de l'hypertension, mais aussi de la grossesse, de la gynécologie et de l'infertilité.



STAGE D'APPROFONDISSEMENT BAFA



Le Service jeunesse propose un stage d'approfondissement BAFA pendant la deuxième semaine des vacances d'automne, **du 26 au 30 octobre**.
Un tarif préférentiel et une bourse sont proposés aux Moisséens.
Renseignements au 06 88 82 43 96.

LES SENIORS EN FORME !

Une conférence animée par une neuropsychologue est organisée pour les retraités de l'Agirc-Arrco en lien avec le CCAS. L'occasion de découvrir les cinq piliers de la prévention santé et les habitudes simples à adopter pour rester en forme tout au long de sa vie en préservant son capital santé.
JEUDI 26 NOVEMBRE
🕒 DE 10H À 12H (ACCUEIL À 9H45)
📍 LA ROTONDE



LA MÉDIALUDOTHÈQUE FÊTE LA SCIENCE

Du 2 au 12 octobre, la science passe à table ! Cette année, la médialudothèque explore le thème "Saveurs savantes". Alimentation durable, archéologie, cuisine moléculaire ou expériences culinaires : les petits curieux vont avoir de quoi expérimenter !

Du 2 au 12 octobre

Exposition "Mon assiette ma planète"

Quelles alimentations pour un monde durable ?

Tout public

Hall de la Rotonde

Samedi 3 octobre

Atelier archéologie*

Transforme-toi en archéologue et perce les secrets de l'alimentation du passé !

Dès 6 ans

Ludothèque - 14H

Mercredi 7 octobre

Atelier cuisine moléculaire*

Billes de fruits, bonbons spaghetti et autres expériences étonnantes !

Dès 8 ans

Ludothèque - 10H30 et 16H

Atelier créatif*

Sers toi de ta loupe d'explorateur pour révéler des saveurs étonnantes !

Dès 8 ans

Ludothèque - 14H



Samedi 10 octobre

Atelier la science en cuisine*

Dissoudre, fabriquer, émulsionner, extraire : découvrez le scientifique qui sommeille en chaque cuisinier !

Dès 6 ans

Ludothèque - 14H ; 15H ; 16H ; 17H

*Sur inscription par mail à
mediatheque.moissycramayel@grandparissud.fr,
au 01 74 40 96 05 ou directement
auprès de la médialudothèque,
15 jours maximum avant l'événement.

"Moissy pour tous" - 26 élu-e-s

Trop, c'est trop !

La Seine-et-Marne représente près de la moitié de l'Île-de-France. De l'espace, des terres agricoles : une aubaine pour Paris et les départements de petite couronne qui y repoussent trop souvent ce dont ils ne veulent pas chez eux.

Déchets et terres des chantiers du Grand Paris, prisons, logistique XXL - dont Moissy est déjà largement pourvue - et maintenant data centers : trop, c'est trop. Avec, trop souvent, un État complaisant face à cette concentration des contraintes.

Après Fouju, un nouveau projet se dessine à Réau. Consommation d'électricité et d'eau, chaleur rejetée, terres agricoles artificialisées, paysages transformés : notre territoire ne peut pas tout accepter.

Nous ne refusons pas le développement de l'Île-de-France. Mais nous refusons les nuisances et les contraintes d'un côté, et les bénéfices de l'autre. Nous demandons un véritable rééquilibrage territorial.

Car la Seine-et-Marne accueille aussi toujours plus d'habitants. Alors ce dont nous avons besoin, ce sont davantage d'emplois, notamment qualifiés, d'universités, de médecins et d'hôpitaux. Ce sont aussi des transports plus nombreux et surtout plus fiables.

La Seine-et-Marne ne doit pas être la variable d'ajustement de l'Île-de-France. Elle doit bénéficier pleinement de son développement.

Line MAGNE et la majorité municipale

"Moissy populaire" - 3 élu-e-s

Moissy doit vivre, pas s'éteindre !

À Moissy-Cramayel, les locaux commerciaux vides s'accumulent et notre ville perd ses lieux de vie. Une très grande partie des locaux relève d'une entreprise privée nommée SODES. Nous demandons à la mairie de reprendre la main sur la gestion des loyers, afin que la Ville puisse agir directement pour attirer commerces et restaurants.

Confier la gestion de la plupart des locaux à une société privée pose des questions. A quels intérêts répond cette société ? Pourquoi la mairie laisse-t-elle ainsi une société privée accaparer la majorité des locaux commerciaux ? Comment se décide l'attribution parmi les candidats ? Pourquoi certains sont refusés ?

Toutes ces décisions nous concernent tous. Pourtant aucun contrôle ni explication démocratique n'existe. La fermeture de La Nouvelle Adresse doit nous alerter. Que fait-on maintenant pour attirer un nouveau restaurant ?

Nous proposons un dispositif "restaurant à l'essai" et "boutique à l'essai", comme d'autres villes l'ont déjà fait : des loyers fortement réduits au démarrage, avec un accompagnement pouvant aller jusqu'à trois ans. À Moissy, nous savons combien il est difficile de tenir : plutôt que des locaux vides, donnons une chance aux entrepreneurs !

Le rachat de locaux est possible. La mairie n'hésite pas à casser sa tirelire pour racheter l'ancienne auto école par exemple. Faisons mieux avec une autre politique locale économique !

Julie Garnier, Moussa Baradji, Virginie Chauvin

"Réunis pour Moissy" - 3 élu-e-s

En ce mois d'octobre, Réunis pour Moissy adresse ses salutations à toutes les Moisséennes et tous les Moisséens, avec une attention particulière pour celles et ceux qui rejoignent notre commune. Bienvenue à Moissy-Cramayel, une ville où chacun doit pouvoir trouver sa place, participer à la vie locale et être entendu. Être élu, c'est être présent, écouter et agir. Les préoccupations des habitants - circulation, stationnement, sécurité, entretien des espaces publics, écoles, commerces, jeunesse, seniors ou vie associative - doivent être prises en compte avec sérieux. En tant qu'élus de l'opposition, nous exerçons notre mandat avec vigilance, responsabilité et esprit constructif. Nous questionnons les décisions lorsque nécessaire, formulons des propositions et défendons l'intérêt général. Le débat municipal doit rester un espace de dialogue où les différences de points de vue enrichissent les choix faits pour Moissy. À toutes celles et ceux qui vivent ici depuis longtemps comme aux nouveaux arrivants, nous rappelons que votre parole compte et que votre engagement est précieux. Et pour Réunis pour Moissy, il n'y a pas de "c'est partout pareil". Notre volonté et notre philosophie, c'est que cela doit être mieux à Moissy !!!

On peut passer sa vie à se plaindre, ou décider un jour d'agir : c'est le choix qui change une ville. Rejoignez Réunis pour Moissy.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook @Reunispourmoissy.
Vos élus : Nicolas Couteau, Nadine Umba, Christian Duez

"Soyons Moissy" - 1 élue

Chères Moisséennes, chers Moisséens,

Je vous dois tout d'abord des excuses : je n'ai pas pu vous adresser mes vœux de rentrée dans la précédente tribune, mon texte n'ayant pas été remis dans les délais.

J'espère que vous avez passé un bel été, malgré les fortes chaleurs, et que cette rentrée scolaire et associative s'est bien déroulée pour nos enfants et leurs familles.

Une nouvelle année commence. Plus que jamais, je continuerai à être présente, à vous écouter et à porter votre voix au conseil municipal sur les sujets qui touchent directement votre quotidien à Moissy-Cramayel : cadre de vie, logement, services pour nos jeunes et nos seniors, sécurité, mais aussi tous les enjeux qui font la vie de notre commune.

Être dans l'opposition, c'est aussi être une force de proposition, rester vigilante et défendre, avec détermination, l'intérêt des Moisséennes et Moisséens.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée !

Votre conseillère municipale Valérie Reganha

NAISSANCES

AOÛT

- 10 ■ GALVÈS Mia
- 16 ■ MASSIMINA SOYER Khaleesi
- 23 ■ PEAN Nina
- 26 ■ SAHAYANANTHAN Eden
- 26 ■ IFUNDA Michaela
- 28 ■ KHEBAT Ambre
- 28 ■ JACQUENET Hanaé
- 31 ■ KHLIF Ghalia

MARIAGES

AOÛT

- 22 ■ CHRISTY JESUDASAN Kevin et ARUNAKIRINATHAN Marie-Grace
- 22 ■ CAMPAGNE Jean-Louis et TRIVAL Marie-Laure

SEPTEMBRE

- 05 ■ MEEGENS Tristan et UHL Louise
- 12 ■ LEFEVRE Guillaume et VIBERT Lucie
- 12 ■ HAGOS Fasil et TESHOM AYELE Bruktait
- 12 ■ KARMA Xavier et SHARUE TSANG Wangchuk Dolma

PACS

AOÛT

- 21 ■ PEMBA Jordan et RIBAUDEAU Valentin

SEPTEMBRE

- 11 ■ ALLOT Marion et CHOSSON Dorian

DÉCÈS

AOÛT

- 19 ■ MARTINS GONÇALVES Antonio
- 22 ■ LUBABOKELO Joao
- 29 ■ LAPORTE Lucien

SEPTEMBRE

- 05 ■ ALLIOUACHE Yamina, épouse SAIFI
- 06 ■ GIMBI-PINTU Joao

— UN MOIS UNE ŒUVRE —

Chaque mois, dans le cadre du partenariat avec le musée du quai Branly Jacques-Chirac, la Ville met à l'honneur une œuvre issue des collections du musée. L'occasion de s'arrêter sur un objet, de prendre le temps de l'observer et de découvrir son histoire.

STATUETTE DE GARDIEN DE RELIQUAIRE KOTA

D'où vient cet objet ?

Cette statuette a été réalisée par les Kota au Gabon, en Afrique centrale. Les Kota sont connus pour être de très bons chasseurs, mais sont aussi d'excellents artisans, particulièrement lorsqu'ils travaillent les métaux.

À votre avis, que représente cette statue ?

Cette sculpture aux formes géométriques représente de manière très stylisée un visage ovale et un corps en forme de losange. La statuette est sculptée dans du bois et recouverte de plaques et de lamelles métalliques. On peut observer différentes couleurs : le cuivre, qui est rosé, le laiton qui est doré et le fer qui est gris.



Mais que garde-t-elle selon vous ? Cette statuette est un gardien : elle protège un panier-reliquaire (aujourd'hui disparu) qui contenait les crânes et ossements d'ancêtres importants : les reliques*. Les ancêtres jouent un rôle essentiel chez les Kota : ils veillent sur la famille, aident à prendre des décisions difficiles, à trouver les causes d'une maladie et à protéger le village. Ces statuettes sont conservées par le chef du clan. Elles sont interrogées quotidiennement et sorties pour les grandes occasions, par exemple pour la mort d'une personne célèbre du clan.

**Ossements du corps de défunts importants, chefs, guerriers ou chasseurs extraordinaires*

Les Nouvelles de Moissy-Cramayel

Place du Souvenir - 77557 Moissy-Cramayel - Tél. : 01 64 88 15 00

Directrice de la publication : Line Magne

Rédaction : service communication

Photos et maquette : service communication - 123RF

Distribution : Club des Anciens, Ville de Moissy-Cramayel

Imprimé à 8 000 exemplaires par l'imprimerie RAS avec encres végétales

Prix : 0,65 euros - Dépôt légal n° 3824





Quel avenir pour le sport à Moissy ? Donnez votre avis !

La Ville lance les Assises du Sport,
une démarche participative pour mieux comprendre
les pratiques, les besoins et les attentes des habitants.

À VOUS DE JOUER !

Répondez à notre questionnaire et contribuez à construire
les orientations sportives de Moissy pour les années à venir.

**Scannez le QR code
et donnez-nous votre avis
(avant le 31 octobre 2026).**



Durée : environ 5 min.

